

Association Comité de Sauvegarde et d'Animation de
Versailles Chantiers
www-save-versailles-chantiers.fr

Questions aux candidats à l'élection municipale 2014
dans le cadre des responsabilités de la commune de Versailles sur
les spécificités du Quartier des Chantiers :

Nous vous remercions de bien vouloir répondre à ce questionnaire question par question
en nous retournant au plus tard le vendredi 14 mars vos réponses à
contact@save-versailles-chantiers.fr

Vos réponses seront rediffusées à tous les membres des associations
et nous assurerons une mise en ligne en accès public sur le site Internet de l'association
www.save-versailles-chantiers.fr et sur le site Internet de SAVE save1.jimdo.com

A. URBANISME ET CADRE DE VIE

A1 : Pôle des Chantiers (ex ZAC) : quel est votre projet pour ce pôle, notamment pour la partie immobilière aujourd'hui bloquée en contentieux et sa partie commerces de proximité, tout en prenant en compte la fragilité des commerces actuels environnants ? Comment comptez-vous prendre en compte le souhait des habitants d'un lieu de rencontre et de vie pour le quartier ? Une enquête publique est-elle prévue sur cette partie du projet et à quelle échéance ?

Les grandes affiches déployées autour de la gare et du pôle des Chantiers détaillent le calendrier des aménagements prévus par les partenaires au projet. Au lieu d'une gigantesque dalle détruisant les bassins historiques, le projet urbain réalisé par les meilleurs paysagistes et architectes français (Michel Desvignes, Jean-Maire Duthilleul), consiste à créer du logement et des bureaux, sur les deux îlots situés de part et d'autre de la future gare routière, avec quelques commerces de proximité le long de la rampe d'accès à la gare. Ces quelques commerces seront pensés en complément de l'offre existante dans le quartier.

Entre les îlots, la reconversion de la halle Freyssinet en salle de spectacles permettra d'inclure un lieu de vie et d'échange culturel à la disposition des Versaillais. Un café-restaurant accompagnera la salle.

Ces opérations seront conformes à la réglementation en vigueur en matière d'urbanisme et d'environnement lors de leur montage. Il est encore prématuré d'indiquer quelles seront les procédures administratives préalables à mettre en œuvre, mais en tout état de cause elles s'appuieront sur une large concertation.

Elles seront conçues dans un souci d'insertion urbaine et paysagère, en assurant leur qualité programmatique et architectural.

D'ores et déjà, le projet des Chantiers comporte un lieu ouvert à tous : le jardin et les promenades des Etangs. Cet espace vert entre les quartiers des Chantiers et Saint-Louis, fréquenté par les riverains, écoliers, et usagers des services publics aux abords contribue, dès à présent, à faire se rencontrer un public varié. Deux passerelles permettront d'ici la fin de l'année une promenade autour des deux bassins.

A2 : Etangs Gobert/Square Francine : quel projet avez-vous pour l'emplacement de l'actuel square des Francine ? Où les enfants du quartier pourront-ils retrouver des structures de jeu ?

Il est prévu d'aménager une nouvelle aire de jeux sur le square des Francine. Cet espace sera requalifié et accueillera de nouveaux jeux pour les enfants et des bancs pour les parents. Ces importants travaux seront achevés au début de l'année 2015.

Dans cette attente, la plateforme et le bac à sable vont être remis en état avec l'apport de grave naturelle et de sable régulièrement changé. Des bancs et des corbeilles seront installés. Ces travaux, engagés après la réfection du mur, s'achèveront fin mars 2014.

A3 : Pôle des Chantiers/Avenue de Sceaux : comment comptez-vous gérer l'afflux de bus sur l'axe Avenue de Sceaux/Pôle des Chantiers et éviter une nouvelle thrombose d'embouteillages au niveau du haut de l'avenue de Sceaux et au carrefour Av Sceaux/Av Gal de Gaulle ?

A4 Pôle des Chantiers/Avenue de Sceaux : comment comptez-vous sécuriser le passage des piétons et notamment des très nombreuses familles et enfants qui transitent par ce carrefour matin et soir quand le pôle sera opérationnel ?

A5 : PEM Chantiers : quel est le schéma de circulation des lignes de bus envisagé à l'arrivée et au départ du PEM (statut de la rue de l'Abbé Rousseau – Rond-Point Poincaré – Gare routière – Av Sceaux)? Comment prenez-vous en compte les causes actuelles de blocage de la circulation dans un nouveau schéma qui doit améliorer la situation ?

A6 : Circulation et flux autour de la gare des Chantiers : En dehors des aménagements du PEM quels sont les autres points à améliorer que vous avez notés et quelles solutions pensez-vous apporter ?

(Réponse aux questions A3 à A6)

La Ville a lancé en 2013 une étude de circulation sur le secteur sud-ouest de Versailles qui englobe le site de Versailles Chantiers.

Cette étude a pour objectif d'aider la Ville à définir les modalités de réaménagement des circulations tous modes confondus (piétons, vélos, voitures, bus) dans ce secteur de Versailles.

Après un diagnostic qui a été présenté avant et après l'été 2013 à la SAVE et aux représentants de parents d'élèves du quartier Saint-Louis, le bureau d'études travaille actuellement sur les scénarii possibles de réaménagement des voiries. Ces scénarii devraient être élaborés au deuxième trimestre 2014.

Les axes particulièrement concernés sont pour le quartier des Chantiers : les rues des Chantiers, Etats généraux, Abbé Rousseaux, la place Poincaré, et pour le quartier Saint-Louis : le carrefour des Francine pour le PEM et au-delà, l'avenue de Sceaux, et le croisement Général de Gaulle/Sceaux/rue Royale.

L'optimisation des flux de bus du pôle bus Rive Gauche (gare Lyautey) est également une piste de réflexion.

Pour les bus, le dimensionnement de la future gare routière avait été calibré lors de l'enquête publique sous l'autorité du Syndicat des transports en Ile-de-France (STIF), en lien avec la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et les transporteurs.

Cette étude permettra de finaliser les hypothèses des lignes de bus au passage de la gare routière et d'aménager les circulations des bus en fonction des lignes définitives de la future gare routière de Versailles Chantiers et de la rue de l'Abbé Rousseaux validée par le STIF.

En tous les cas, la création de la gare routière en site propre permettra d'alléger le nombre de bus empruntant les rues Etats Généraux - place Poincaré - rue des Chantiers et de revoir la desserte des quartiers de Versailles et de l'agglomération en fonction de l'évolution des zones d'habitation et d'emploi.

Pour chaque aménagement, les parcours piéton et vélos seront traités à part entière, afin de privilégier ces modes doux de transports et assurer leur sécurité. Cela concernera particulièrement les traversées piétonnes en base de la rampe de la gare ou au niveau du carrefour des Francine.

A7 :PEM Chantiers : quelle capacité de stationnement estimez-vous nécessaire et suffisante sur le parking de la gare (véhicules, 2 roues, taxis) ? Comment avez-vous calculé cette capacité ? Quel schéma de circulation envisagez-vous pour l'accès au stationnement?

Le schéma de circulation découlera de la réflexion menée dans le cadre de l'étude de circulation.

Pour le stationnement :

L'ancien projet faisait état d'un parking public de 350 places. Dans le projet actuel, l'ordre de grandeur serait revu en légère hausse, en collaboration avec le STIF, qui en financera une partie.

Il s'agira de trouver l'équilibre entre transports publics, sur lesquels les partenaires publics

investissement fortement avec la réalisation du PEM, la desserte locale pour les usagers de la gare ne pouvant s'y rendre en transports en commun, riverains et les commerçants.

D'importants équipements sont prévus pour les vélos.

Quant aux taxis, il faudra qu'ils puissent continuer d'accéder à la gare sur des aires réservées.

A8 : Maison de quartier des Chantiers : quel est votre projet pour doter le quartier d'une véritable maison de quartier ?

La maison de quartier des Chantiers vient d'être dotée d'une nouvelle salle de 80 m² : la salle Antoine Littler. Une autre salle de 200 places ouverte sur le quartier est prévue dans le projet Lépine-Providence. Avec la salle de spectacle de la gare, le quartier sera donc très bien équipé en salles de tailles complémentaires.

A9 : Insonorisation du Pont des Chantiers : comment envisagez-vous de garantir aux habitants la réalisation effective et prochaine de ce projet approuvé à VGP mais dépendant des actions de la SNCF ?

Le projet de résorption des nuisances sonores ferroviaires liées au pont métallique de Versailles-Chantiers a fait l'objet d'une convention de financement entre la Ville, le conseil général des Yvelines, la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc (CAVGP), la région Ile-de-France et Réseau ferré de France (RFF). Cette convention a été adoptée par le Conseil municipal de la Ville de Versailles du 21 novembre 2013

Ce projet d'un montant de travaux de 1,5 M d'euros est entièrement financé et les études techniques ont été engagées par les services de la SNCF ; les travaux sont prévus pour débuter en septembre 2014 pour une durée de deux ans.

A10 : Moulins de Versailles : Avez-vous un plan d'action pour permettre aux Moulins de Versailles de pérenniser leur activité dans des conditions convenables d'opérations et de sécurité de leur environnement, conditions compromises par le schéma de la nouvelle gare SNCF ?

La Ville soutient l'activité des Moulins et relaie ce message auprès de la SNCF et RFF, leurs voisins immédiats.

Les Moulins sont ainsi informés régulièrement de l'avancement du projet de PEM.

Concernant leurs modalités d'accès, la Ville, la SNCF et RFF ont rencontré à plusieurs reprises les Moulins afin de définir les axes d'amélioration de leur entrée et sortie sur site, en phases travaux et en phase définitive, pour garantir la sécurité des piétons.

Le travail a abouti à rendre possible la cohabitation PEM/Moulins grâce à des principes d'aménagement de voirie et une signalétique adaptée, qui sera à affiner avant la mise en service du PEM.

A11 : Embellissement de l'axe Chantiers/Etats généraux : quels projets avez-vous pour rendre cet axe pour l'instant dédié à la circulation et à l'entrée dans Versailles aussi un lieu agréable pour ses habitants et visiteurs ? Comment pensez-vous rendre la circulation des cyclistes qui remontent la rue des Chantiers plus sécurisée ?

Une première étape d'embellissement de la rue a été menée avec la mise en place de bacs à fleurs aux emplacements où la largeur des trottoirs le permet. La mise en place du nouveau pôle multimodal de Versailles Chantiers va permettre de diminuer à partir de 2016 le flux de bus sur la rue des Etats Généraux. Des projets de requalification de cet axe important de Versailles pourront donc être engagés pour améliorer la circulation (notamment des vélos), le stationnement et l'environnement paysager de la rue.

A12 : Mendicité aux abords de la gare des Chantiers : quelle mesure envisagez-vous pour résoudre le problème de la mendicité « organisée » autour de la gare des Chantiers et au départ de la rue des Etats généraux, les nuisances et l'insécurité pour les résidences proches et les passants ?

Il convient de rappeler en premier lieu que la mendicité n'est plus un délit. En outre, il existe à Versailles un fort sentiment de solidarité qui conduit à une générosité directe à l'égard de ces personnes en difficulté, en dehors de tout cadre institutionnel. La Ville tente de prendre en charge ces personnes, dans le cadre de sa politique sociale, avec l'objectif de les réinsérer et d'éviter

une présence oisive sur la voie publique, créant un sentiment d'insécurité. Au-delà de ces mesures sociales, la ville a pris des arrêtés interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique (en particulier aux abords des gares). De même, plusieurs arrêtés ont été pris visant à interdire l'occupation abusive du domaine public pendant une longue durée de manière statique ainsi que l'interdiction de se tenir devant les distributeurs automatiques de billets et aux abords sans justification d'un besoin d'accès, afin d'éviter une mendicité agressive. Afin de faire respecter ces arrêtés, les services de la police municipale effectuent régulièrement des contrôles et interviennent notamment sur demande de la population. Nous poursuivons nos efforts dans ce domaine.

A13 : Poste de police municipale rue de Noailles : l'aspect de ce poste, ses horaires et son intégration dans la vie du quartier au service des habitants vous paraissent-ils convenables ? Si non, quelles mesures envisagez-vous pour y remédier ?

Ce poste permet d'assurer une présence de la police municipale dans le quartier des Chantiers ; ses effectifs devraient être augmentés pour accompagner le développement du nouvel aménagement de ce quartier. Sa mission de restitution des objets trouvés est facilitée par son emplacement à proximité des gares et des lignes de bus qui permettent un accès aisé.

A14 : Comment comptez-vous renforcer la sécurité et la **quiétude** des usagers de la gare et du pôle bureaux/commerces, notamment avec les développements annoncés ?

Nous renforcerons sur ce site le développement de la vidéo-protection et comptons encore augmenter les effectifs de la police municipale afin de renforcer la présence sur le terrain

A15 : Comment comptez-vous résoudre les perturbations amenées aux riverains par les élèves du Lycée Marie Curie ?

Un travail a été engagé avec le proviseur du lycée afin de sensibiliser l'encadrement du lycée pour qu'il puisse intervenir auprès de leurs élèves leur rappelant les règles de bon comportement. Par ailleurs, les élèves restant de préférence sur le parvis qui a été aménagé il y a 2 ans environ, des aménagements complémentaires (bancs) seront également prévus à cet endroit.

A16 : Bureau de poste des Chantiers : les travaux sur l'emplacement prévus à l'angle de la rue Benjamin Franklin sont arrêtés, le projet lui-même pose de réelles questions vis-à-vis de l'accès et sur la sécurité des usagers. Etudiez-vous un autre projet alternatif dans un lieu plus adapté à une telle activité ?

La ville s'est beaucoup investie pour faire repartir ce projet, bloqué par une série de recours. Les négociations entre le promoteur-constructeur et ses deux futurs occupants (La Poste et une résidence hôtelière) ont été assez longues en raison de prêts financiers à contracter, ce qui a un retardé le démarrage complet des travaux. Actuellement, les fondations sont achevées et les travaux en surface vont reprendre le 7 avril 2014 avec la mise en place d'une grue pour réaliser la construction du bâtiment. Ce projet s'inscrit en cohérence avec le nouvel aménagement des Chantiers et ne présentera pas d'impacts supplémentaires en termes de circulation automobile

B. ACTIVITES ECONOMIQUES ET COMMERCES SUR LE QUARTIER

B1 : Comment comptez-vous limiter ou gérer la prolifération des loueurs de véhicules sur le quartier et les nuisances amenées par le stationnement de leur parc et dans leur environnement proche (trottoirs) ?

Une nouvelle tarification spécifique de stationnement pour les véhicules des loueurs a été instituée à partir du 1^{er} janvier 2014 par le conseil municipal, le tarif des abonnements a été multiplié par 2,5 et cette augmentation a dès à présent permis une légère réduction du nombre d'abonnements

C. EDUCATION ET CULTURE

C1 : Halle des Chantiers : quel type de gestion envisagez-vous pour ce lieu et pour quel type de manifestations ?

La Halle sera destinée aux spectacles musicaux et complétée par des studios d'enregistrement. Le mode de gestion est actuellement à l'étude, il peut prendre plusieurs formes, notamment celle d'une concession ou d'un affermage du type de celui qui régit le théâtre Montansier. La salle de spectacle et les studios seront assortis d'un espace de restauration

C2 : Utilisation des Etangs Gobert pour des manifestations culturelles : envisagez-vous certains spectacles du mois Molière ou d'autres manifestations utilisant l'Etang carré ou ses abords ?

Le jardin des Etangs Gobert, est un cadre naturel propice à des représentations de spectacles ; ainsi dans la programmation du Mois Molière 2014, un pique-nique suivi d'une représentation théâtrale, sont déjà prévus.

D. INFORMATION ET PARTICIPATION

D1 : Quel est votre projet pour valoriser spécifiquement le quartier au sein de la ville ?

Notre équipe porte une grande ambition pour ce quartier. L'arrivée de bureaux et de logements relavorisera également le quartier.

La requalification du projet urbain constitue une forte volonté de qualité pour le quartier. Les meilleurs spécialistes français ont été appelés pour une plus belle gare, de beaux espaces paysagers, de belles circulations piétonnes et vélos.

D2 : Périmètre du quartier des Chantiers : quel périmètre vous paraît judicieux pour le quartier des Chantiers, celui-ci ayant des limites assez floues et changeantes depuis quelques années ? Pour quelles raisons ?

Les propositions émises par les conseils de quartier de Chantiers et Porchefontaine, à savoir inclure dans le découpage de Porchefontaine, la rue du Pont Colbert (en y ajoutant les n°98 à 102 avenue de Paris) et inclure dans le quartier des Chantiers, la rue des Chantiers (jusqu'à la rue Albert Sarrault) est une proposition judicieuse que nous soumettrons au conseil municipal, seul compétent pour modifier ces limites